



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES PLACÉ EN VIGILANCE JAUNE « PLUIE-INONDATION » DANS LES PROCHAINES HEURES

à Pau, le 8 janvier 2022

En raison des dernières prévisions météorologiques, Météo-France pourrait placer le département en vigilance jaune « PLUIE-INONDATION » dans la journée de dimanche 9 janvier 2022 jusqu'au mardi 11 janvier 2022 à 00h00 au moins.

Les cours d'eau suivants ont d'ores et déjà été placés en jaune par Vigicrues : Gave de Pau béarnais, Gave d'Oloron, Saison, Nive et Nivelle.

Le département est déjà placé en vigilance jaune « avalanches ».

De fortes précipitations sont attendues en 48h00 dans les Pyrénées-Atlantiques. On attend des cumuls de l'ordre de 70 à 100 mm du nord au sud du département et jusqu'à 150/200 mm sur tout le relief.

Ce contexte pluvieux s'accompagne de rafales d'ouest/nord-ouest 60-80 km/h, localement 90 km/h de la côte Gascogne aux Pyrénées.

L'épisode devrait être similaire à celui des 9 et 10 décembre derniers.

De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitations sur de courtes durées peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Il existe un risque de débordement des réseaux d'assainissement.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Asteinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-asteinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».

Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Face aux risques associés à cette alerte, le préfet des Pyrénées-Atlantiques rappelle les bons comportements à adopter en cas d'épisode pluvieux intenses et/ou de montée des eaux :

- Je me tiens informé.
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, et je ne stationne pas sur les berges ou les ponts.
- Je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je ne m'engage pas, en voiture ou à pied, sur une route immergée, même partiellement.
- J'évite de me déplacer. Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements.
- Je surveille la montée des eaux.
- Je me soucie de personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables.
- Je ne descends pas dans les sous-sols, et je me réfugie en hauteur, en étage.
- Je mets mes biens hors d'eau.
- Je localise mon kit d'urgence.

Restez à l'écoute des informations transmises par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et tenez-vous informés.

Plus d'informations :

- **Site internet de la préfecture** : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- **Compte Facebook de la préfecture** : <https://www.facebook.com/Prefet64>
- **Compte Twitter de la préfecture** : [@Prefet64](https://twitter.com/Prefet64)
- **Météo France** : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/pyrenees-atlantiques>
- **Vigicrues** : <https://www.vigicrues.gouv.fr/> (service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France)
- **Etat des routes dans le département** : <http://inforoute.le64.fr>